

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'action et des
comptes publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS cedex 12

Paris, le 12 janvier 2018

Réf. : SG/2018.01.12. CLC-MB
Objet : Préavis de Grève 01/02/2018

Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique,

La fédération Interco CFDT appelle l'ensemble des personnels de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale à des actions de mobilisation dont la grève, le jeudi 1^{er} février 2018.

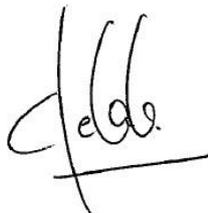
La fédération Interco CFDT appelle les personnels et notamment les travailleurs sociaux à se mobiliser pour obtenir l'application le plus tôt possible en 2018 :

- des décrets n° 201761050 du 10 mai 2017 et n° 2017-902/904/905/907 du 9 mai 2017, donc l'entrée de ces cadres d'emploi en catégorie A des fonctions publiques d'Etat et territoriale,
- de la mesure n°13 du plan d'action en faveur du travail social et du développement social.

La présente lettre vaut préavis de grève de 24 heures pour le 1^{er} février 2018, ce préavis couvrant les agents, commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, la fédération Interco CFDT participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Le Calonnec'.

Claire LE CALONNEC
Secrétaire Générale